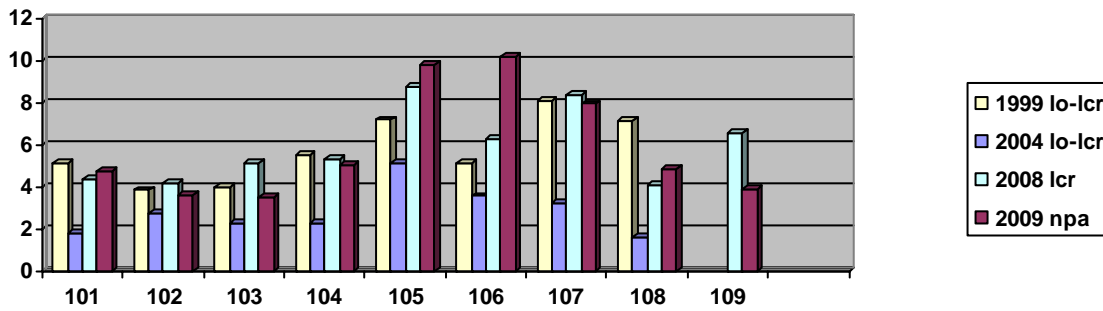
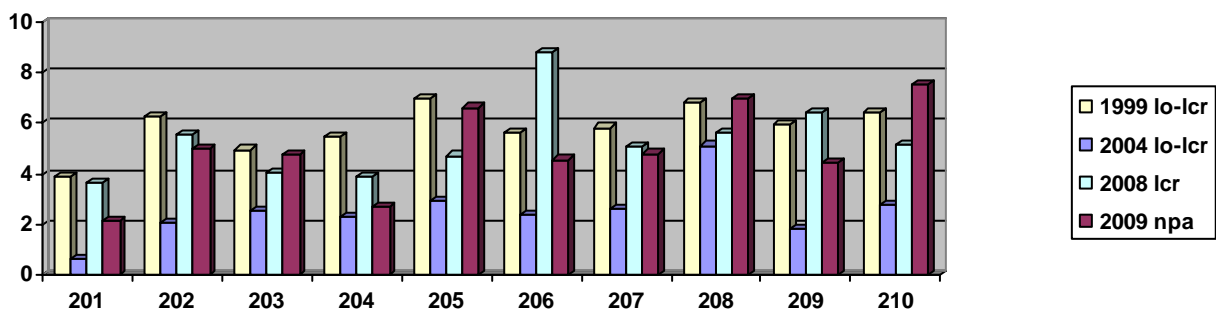


# Elections européennes à Angers 1999-2004-2009 + Municipales 2008 : étude comparative



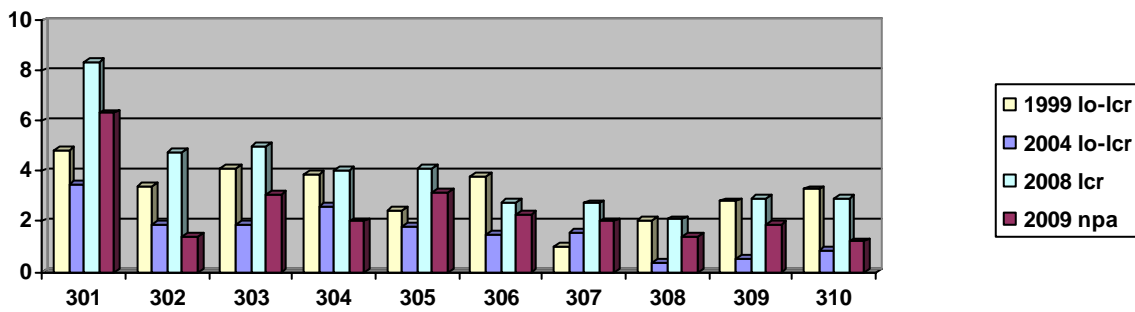
**Figure 1 : Bureaux 101 à 109**

Les bureaux 105, 106, 107 et 109 correspondent aux ensembles HLM autour de la place de l'Europe / Canton Angers-Nord-Est



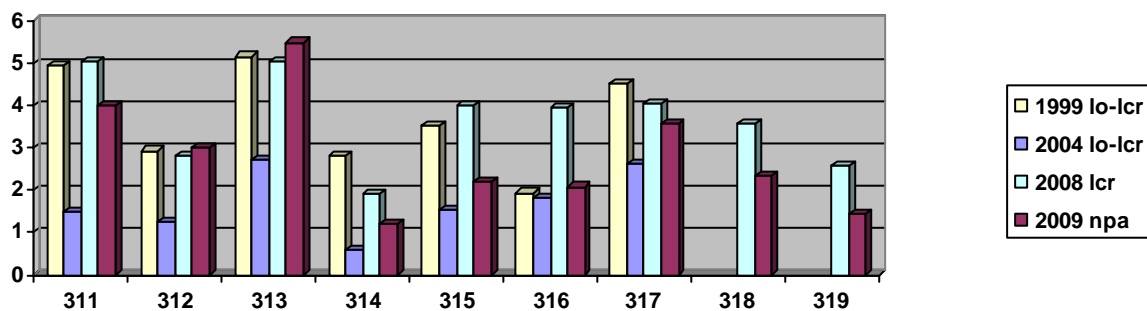
**Figure 2 : Bureaux 201 à 210**

De l'avenue Jeanne d'Arc à Monplaisir / Canton Angers-Est



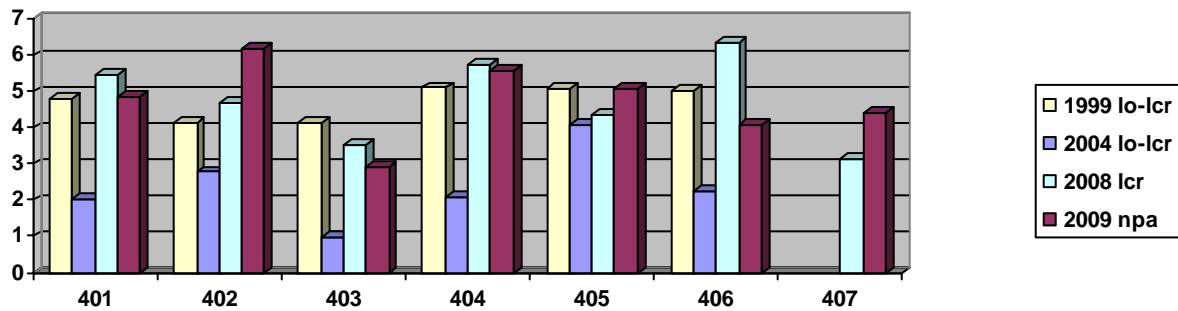
**Figure 3 : bureaux 301 à 310**

Centre-ville – Le bureau 301 correspond au quartier Thiers-Boisnet / Canton Angers-Centre

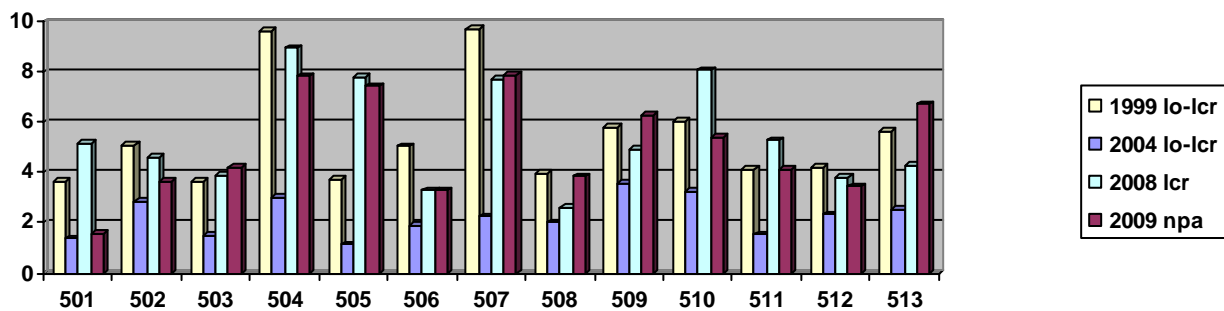


**Figure 4 : Bureaux 311 à 319**

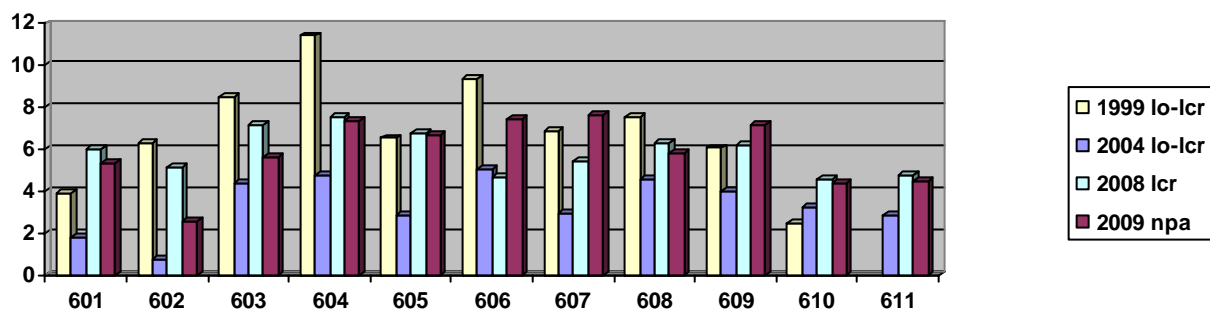
De l'école Condorcet au quartier de la Madeleine / Canton Angers-Centre



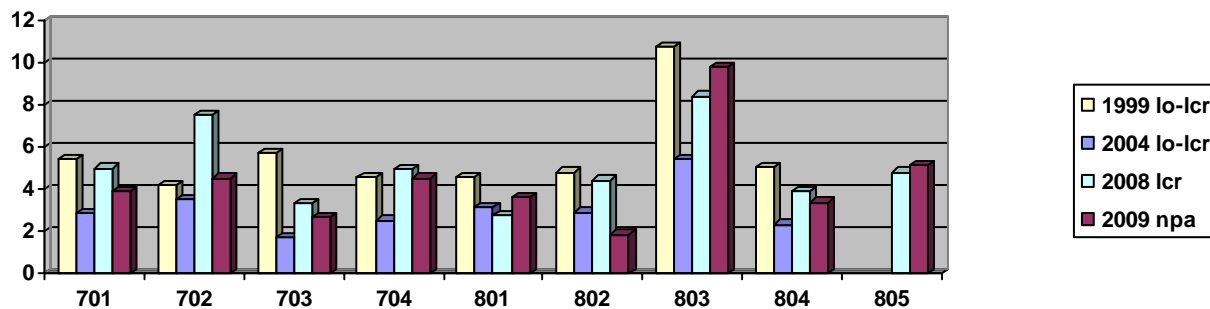
**Figure 5 : Bureaux 401 à 407**  
Les Justices / Canton Angers-Trélazé



**Figure 6 : Bureaux 501 à 513**  
La Roseraie – Les bureaux 504, 505 et 507 correspondent aux ensembles HLM autour de la place Jean-XXIII / Canton Angers-Sud



**Figure 7 : Bureaux 601 à 611**  
Quartiers Raspail (601-602), Belle-Beille (604 à 607) et Lac-de-Maine / Canton Angers-Ouest



**Figure 8 : Bureaux 701 à 704 (Doutre + Reculée, canton Angers-Nord) et 801 à 805 (le bureau 803 correspond aux HLM de Verneau, canton Angers-Nord-Ouest)**

## Quelques pistes et réflexions

D'abord, le rappel des résultats nationaux antérieurs de la gauche anticapitaliste :

- En 1999, la liste nationale LO-LCR (une seule circonscription) avait obtenu 5,2 % des suffrages exprimés et 5 députés au Parlement européen (3 LO et 2 LCR : Alain Krivine et Roseline Vachetta),
- En 2004, changement de mode de scrutin : le territoire est divisé en 8 grandes circonscriptions, les listes LO-LCR sont laminées (2,56 %, aucun député élu),
- En 2009, le NPA (présent seulement en métropole) obtient seul 4,88 %, LO 1,2 % (aucun élu).

### Evolution des résultats :

	<b>LO-LCR 1999</b>	<b>LO-LCR 2004</b>	<b>NPA + LO 2009</b>
France entière	5,18 %	2,56 %	4,88 % + 1,20 %
Maine-et-Loire	4,42 %	2,19 %	4,47 % + 1,26 %
Angers	4,99 %	2,36 %	4,27 % + 1,01 %

### Remarques :

- La comparaison des scores du NPA avec ceux de la LCR a évidemment ses limites, en l'absence de repère pour un NPA qui vient de naître bien au-delà de l'ancienne LCR.
- À chacun des votes aux Européennes, les résultats locaux sont légèrement inférieurs aux résultats nationaux : le Maine-et-Loire est bien un peu plus à droite que la moyenne des départements français...
- Depuis le découpage en huit circonscriptions, la barre pour obtenir des élus est beaucoup plus élevée, même en dépassant les 5 % (ce qui a été le cas dans la circonscription Ouest (5,13 %)).
- Par ailleurs, en ce qui concerne la commune d'Angers, les résultats du NPA en 2009 devraient normalement être inférieurs à ceux de la liste LO-LCR de 1999 dans tous les bureaux de vote. Or il apparaît qu'ils sont parfois nettement supérieurs : c'est le cas dans les bureaux 105-106 et 210 (Monplaisir) d'une part, 301 (quartier Thiers-Boisnet) d'autre part. Ce n'est peut-être pas seulement le fruit du hasard : les tracts du NPA ont été diffusés quasiment chaque dimanche sur le marché Monplaisir tout au long de l'année écoulée, et, à un rythme moins soutenu, place Imbach. Même chose pour quelques bureaux du quartier Raspail (601) ou de Belle-Beille (607) où ces tracts ont été régulièrement diffusés. Tout cela tend à prouver que l'action militante paye, même quand les conditions sont défavorables (en 2009, abstention massive de l'électorat Besancenot : les salariés et les jeunes).
- Autre comparaison possible : avec les élections municipales de mars 2008 à Angers (d'autant plus que le découpage des bureaux de vote n'a pas changé entre-temps). La liste 100 % à gauche avait obtenu 4,91 %, malgré la présence d'une liste du POI (1,54 %) et d'une alliance PCF-LO (3,31 %). La participation avait été nettement plus importante (plus de 59 %). Le NPA n'obtient que 4,27 %. Manifestement, l'abstention massive (58,42 %) a fortement pénalisé le NPA.
- Pour terminer, une confirmation : le NPA obtient ses scores les plus élevés (8 à 10 % des suffrages exprimés) dans la population la plus défavorisée (HLM des quartiers populaires) et les quartiers les plus jeunes (Thiers-Boisnet) et ses scores les plus faibles (1 à 2 %) dans les quartiers bourgeois du centre-ville ou pavillonnaires de la périphérie.